Mardi 12 Janvier 2016

#### 6 Société et Culture

## Education/Projet "Former ma génération" aux Technologies de l'information et de la communication

# Ouverture du centre de formation du lycée public de Nzeng-Ayong

Christian KOUIGA

Libreville/Gabon

Le lancement officiel de ce centre s'est déroulé hier, en présence de plusieurs membres du gouvernement, et des deux principaux partenaires : l'Unesco et Airtel Gabon.

LE ministre de l'Education nationale et de l'Enseignement technique, Florentin Moussavou, a procédé, hier, dans l'enceinte du lycée public de Nzeng-Ayong, au lancement officiel des activités pédagogiques du projet "Former ma génération-Gabon 5000". Et donc, à l'ouverture solennelle centres de formation entièrement équipés, mis en place pour former 5000 jeunes Gabonais aux Technologies de l'information et de la communication (TIC).

La cérémonie s'est déroulée en présence du 3e vice-Premier ministre chargé de la Formation professionnelle et de l'Insertion des jeunes, Flavien Nzengui Nzoundou, du ministre de l'Économie numérique et de la Poste, Pastor Ngoua Neme, et des ministres délégués Janvier Nguema Mboumba (Education nationale) et Noël Mboumba (Budget Comptes publics), du représentant résident de l'Unesco et du directeur général de Airtel Gabon, les principaux partenaires de ce projet.

Selon le ministre Florentin Moussavou, ce projet parti-



Le ministre de l'Education nationale, Florentin Moussavou, intervenant.



Des élèves en formation à l'outil informatique au centre inauguré hier.



Photo de famille entre les membres du gouvernement, les partenaires et les apprenants au terme de la cérémonie.

culièrement innovant, aujourd'hui en phase d'exécution, est une idée originale du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, lancée en 2013 lors de la deuxième édition du New York Forum Africa, visant la formation de la jeunesse africaine en général, et gabonaise en particulier, aux NTIC.

Ali Bongo Ondimba place la formation de la jeunesse au

rang de ses priorités. Il l'avait dit : « Le développement du capital humain doit permettre d'offrir une éducation de qualité à tous pour favoriser l'ascension sociale, de doter la nouvelle économie du Gabon émergent des qualifications et compétences dont elle a besoin...».

Ce projet est rendu possible grâce à l'engagement citoyen de la société Airtel Gabon, qui a cru en la vision républicaine, en signant, en octobre 2014, un accord de fonds en dépôt avec l'Unesco, de près de 2,5 milliards de FCFA. Depuis lors, bien des étapes ont déjà été franchies.

Dans le cadre de la réalisation de sa première composante basée principalement sur la formation à l'outil informatique d'un minimum de 4400 jeunes en 3 ans, à la

fois scolarisés et non scolarisés, dans la tranche d'âges de 17 à 35 ans, un accord de partenariat d'exécution a été signé entre l'Unesco et le ministère de l'Education nationale, en octobre 2015. Puis avec l'Institut africain d'informatique (IAI), partenaire technique.

Outre l'initiation à l'outil informatique, la formation concerne aussi le soutien scolaire par la formation à distance, l'accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes et le soutien dans le montage d'activités économiques, de même que l'accompagnement au moyen des bourses de formation pour l'accès à certains métiers, qui reposent sur l'utilisation structurelle des TIC. Le ministre Florentin Moussavou exhorte les élèves à profiter de façon intelligente de cette formation gratuite, afin de s'approprier un instrument devenu, dans les temps actuels, essentiel dans tous les domaines de la vie.

#### Ici et ailleurs

Médecine
 Début de soutenance à l'USS



Hier, ont débuté les soutenances des thèses de doctorat d'Etat en médecine à l'Université des sciences de la santé (USS) d'Owendo. Jusqu'à demain, 43 candidats vont soumettre leur travaux à l'appréciation des jurys, en vue d'obtenir le statut de médecin généraliste. Ces trois jours de soutenance publique, comptant pour la phase universitaire de la cérémonie, vont laisser place aux délibérations jeudi. Puis, à la cérémonie officielle de remise de diplôme, vendredi prochain, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Golden Globes

Matt Damon, meilleur acteur L'acteur américain Matt Damon a remporté, dimanche, le prix de meilleur acteur dans une comédie lors de la cérémonie des Golden Globes en Californie, pour son interprétation d'un astronaute abandonné sur la Planète rouge dans "Seul sur Mars" de Ridley Scott.

Le film de science-fiction, adapté du roman éponyme à succès de l'Américain Andy Weir, raconte l'odyssée de Mark Watney, laissé pour mort par ses collègues astronautes, qui quittent précipitamment Mars à bord de leur vaisseau spatial durant une tempête de sable.

Musique
 David Bowie, disparition
 d'une légende



La légende du rock britannique, David Bowie, est décédée à 69 ans des suites d'un cancer. Une nouvelle qui a provoqué, hier, la surprise et déclenché une pluie d'hommages à travers le monde.

La mort de l'artiste est intervenue deux jours après la sortie, vendredi, de son 25e album, "Blackstar", le jour de son 69e anniversaire. Véritable artiste caméléon, il montrait dans cet album qu'il était toujours décidé à surprendre, en se laissant aller à de séduisantes expérimentations jazz.

Les hommages à l'exceptionnelle carrière du chanteur pleuvaient, hier matin, sur les réseaux sociaux, provenant aussi bien de ses fans, du monde de la musique que de personnalités politiques.

Rassemblées par P.M.M.

### Justice/Cour de cassation

## Les magistrats mieux aguerris aux techniques de leur discipline



La remise de l'attestation à une magistrate, par le formateur, Jean-Pierre Gridel.

COE

Libreville/Gabon

"LES techniques de cassation". C'était le thème de la formation continue organisée par la Cour de cassation, à l'initiative du premier président de cette juridiction, Honoré Moundounga, au profit des magistrats qui exercent au sein de cette haute juridiction. Quatre jours durant, du mardi 5 au vendredi 8 janvier, ces derniers ont, par le biais des en-

seignements dispensés par Jean-Pierre Gridel, doyen honoraire à la première Chambre civile de la Cour de cassation française, et professeur agrégé de droit privé, revisité un certain nombre de thèmes en rapport avec la pratique et les exigences de leur métier en constante évolution.

Au terme de cette formation, les participants sont sortis plus aguerris. Ce qu'a d'ailleurs reconnu le premier président de la juridiction suprême de l'ordre judiciaire : « C'est un sentiment



dire de plénitude. Lorsque vous recevez un formateur de ce calibre, on ne peut qu'être satisfait. Nous avons revisité un peu toutes les notions principales des techniques de cassation. L'engouement était au rendez-vous».

Sentiment identique partagé

par l'ensemble des participants, qui voient en cette initiative salutaire une façon de se ressourcer et de corriger certaines incohérences, pour un meilleur rendu. « C'est nous qui l'avons réclamé à cor et à cri depuis des années, et c'est très bien qu'on ait pu nous la faire. On est très heureux parce que la formation continue, c'est à tout moment. On apprend tous les jours et là, nous avons appris beaucoup de choses. Il y en a certaines qu'on faisait de travers. Cette formation nous permettra de redresser le tir désormais. C'est une très bonne chose », s'est réjouie Clarisse Lessa, procureur général adjoint à la Cour de cassation.

« En principe, ce sont les mêmes choses que nous connaissions. Sauf qu'il y a beaucoup de droit comparé, de ce qui se passe en France et au Gabon. Mais, c'est pratiquement la même chose, vu que le droit gabonais est calqué sur le droit français », estime Victor Ayoli, conseiller à la Cour de cassation. Notons qu'au cours de leurs échanges, les participants

échanges, les participants ont également passé en revue l'analyse de certains arrêts de la Cour de cassation française. Au sortir de ces assises, des attestations de participation ont été remises à chacun des magis-